

TRAVAUX A PROXIMITE DES RESEAUX

FORMATION PREPARATOIRE A L'EXAMEN AIPR

Opérateur



CENTRE DE FORMATION
DEBELEC

Objectifs de la formation :

Être capable de gérer des travaux sur des réseaux, conformément aux réglementations relatives à la réforme anti-endommagement.

Au terme de cette formation, le stagiaire aura acquis les connaissances théoriques nécessaires pour passer l'examen QCM-IPR dans de bonnes conditions.



Durée:

Formation initiale : 1 jour



Effectif:

entre 3 et 10 personnes



Public concerné :

Toute personne travaillant à proximité de réseaux enterrés, aériens et/ou subaquatiques (Tous conducteurs d'engins dans les travaux publics, les conducteurs de nacelles élévatrices, grue, pompe à béton, les suiveurs, canalisateurs, ouvriers en travaux publics).



Pré requis : • savoir lire et parler le français.

Objectifs Pédagogiques:

- Connaître la réglementation DT- DICT et le guide technique de sécurisation des chantiers.
- Situer son rôle parmi les niveaux de responsabilité des différents acteurs.
- Gérer les projets et savoir préparer les travaux à proximité des réseaux en respectant les différentes recommandations et prescriptions.
- Comprendre les conséquences d'un dommage et savoir réagir en cas d'endommagement.

Méthodes et moyens pédagogiques ::

- Formation en présentiel dans une salle équipée d'écran connecté et de tableau blanc.
- Méthodes pédagogiques multiples : affirmatives avec des cours magistraux, démonstratives notamment pour la partie pratique et actives avec des ateliers de travail et des études de cas (récépissés de DT-DICT)
- Support pédagogique remis aux stagiaires
- Un poste informatique connecté sur la plateforme nationale d'examen gérée par le ministère de la transition écologique par personne permettant de passer l'examen



Programme et contenu de la formation :

- Présentation de l'AIPR et de la réforme anti-endommagement.
- Les dispositifs réglementaires : les enjeux et les objectifs de la réglementation
- Les obligations des différents intervenants : les acteurs et leurs rôles et missions (responsable de projet, exploitants, exécutants)
- Gestion et préparation du chantier : le guichet unique, les déclarations obligatoires (DT-DICT), la lecture et la compréhension d'un plan, les différentes classes de précision, les différents types de réseaux (sensibles et non sensibles), les investigations complémentaires, les dossiers de consultation des entreprises
- Les risques à proximité des réseaux
- Les procédures en cas d'endommagement (règle des 4A, tension de pas) et les documents à remplir
- Le marquage-piquetage et les grillages avertisseurs
- Les règles pour travailler à proximité des réseaux : les instructions particulières d'utilisation des engins, les éléments visibles sur le terrain, les travaux sans tranchées

Moyens humains :

- formateur qualifié et justifiant d'une attestation de compétence « concepteur »

Modalités d'évaluation et validation de la formation :

- L'assiduité des stagiaires est attestée par signature par demi-journée et contresignée par le formateur.
- QCM DT-DICT réalisé en fin de formation, sur la plateforme nationale d'examen gérée par le ministère de la transition écologique (durée de 1 heure). Il faut obtenir au moins la note de 36/60 pour valider l'examen.
- En cas de réussite à l'examen, délivrance d'une attestation de compétence, permettant à l'employeur de délivrer l'AIPR opérateur
- Durée de validité : 5 ans à compter du jour de l'obtention

Modalités d'accessibilité :

- les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

Taux de satisfaction :

A venir